

Licence Professionnelle


Métiers de la gestion et de la comptabilité

Parcours Responsable de portefeuille-clients en cabinet d'expertise

+ Contrat d'apprentissage + Contrat de professionnalisation

**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE
PARIS-SACLAY**

Objectifs de la formation

 + L'objectif de la Licence Professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité, parcours Responsable de portefeuille-clients en cabinet d'expertise est de former des collaborateurs essentiellement en cabinet d'expertise comptable, capables de gérer en autonomie un portefeuille-clients et d'intervenir dans les domaines comptables, financiers, juridiques et de conseil.

Compétences

- Les compétences acquises au cours de la formation sont variées :
- + Traiter et contrôler l'ensemble des opérations comptables des dossiers clients qui lui sont confiés.
 - + Etablir les déclarations fiscales des clients afin de leur apporter une assistance dans ce domaine en leur garantissant la conformité aux règles en vigueur.
 - + Assurer auprès de ses clients une mission de conseil et d'assistance, afin d'être à même d'assurer aussi une mission d'interface avec les interlocuteurs extérieurs des entreprises clientes (banques, administration fiscale, OPCA, avocats...).
 - + Maîtriser diverses compétences transversales (anglais, informatique, communication écrite et orale...).

Admission

Public visé

La formation est ouverte aux :

- + Titulaires d'un bac+2 : DUT GEA, BTS Comptabilité Gestion, L2 Economie-Gestion, L2 Administration Economique et Sociale.
- + Titulaires d'un bac+2 dans les domaines de la comptabilité générale, comptabilité des sociétés, comptabilité analytique et contrôle de gestion, droit fiscal, droit social, droit des sociétés.

Modalités de candidature

- + Candidature via la plateforme locale eCandidat.
- + Sélection sur examen du dossier de candidature puis entretien de motivation.

Organisation des enseignements

Organisation et durée de la formation

- + La formation se déroule sur un an. Elle est répartie en deux semestres et permet d'obtenir 60 ECTS.
- + Si l'étudiant décide de suivre la formation en apprentissage, le rythme de la formation est le suivant : de septembre à mi-janvier 3 jours en formation puis 2 jours en entreprise ; de mi-janvier à mi-mai 1 jour en formation puis 4 jours en entreprise ; de mi-mai à début juillet 3 jour en formation puis 2 jours en entreprise.

Stage et projets encadrés

- + Les apprentis doivent réaliser un rapport de stage présentant une mission particulière, les difficultés rencontrées, les solutions proposées ainsi que les solutions appliquées.
- + Ils réalisent un projet professionnel individuel : présentation d'un dossier complet (de la tenue ou de la révision des comptes jusqu'à l'élaboration des documents de synthèse).
- + Ils réalisent un projet professionnel en groupe : réalisation d'un dossier de création ou de reprise d'un établissement. Ils doivent mobiliser l'ensemble des connaissances étudiées au cours de l'année afin de présenter les différents aspects du business plan (commercial, juridique et financier).

Aménagement d'études

Que vous soyez étudiant engagé dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières, l'Université Paris-Saclay vous aide à suivre vos études en mettant en place des modalités pédagogiques adaptées en application de l'article 10 du nouveau cadre national des formations.

- + Prenez contact avec votre secrétariat pédagogique, votre directeur d'études ou votre responsable pédagogique.
- + Si votre demande est validée, un contrat pédagogique spécifique vous sera proposé.
- + Des aménagements d'études peuvent également être proposés dans le cadre d'un contrat pédagogique individuel et/ou du dispositif d'accompagnement personnalisé suivi.

Programme

Enseignements	en h	ECTS	Cours	TD	TP
Bloc Gestion du cabinet et conseil en gestion	14	49	49		
Gestion de la clientèle et règles déontologiques	2	10.5	10.5		
Gestion administrative et contrôle interne	2	5.25	5.25		
Evolution de la profession, nouvelles technologies	2	7	7		
Analyse financière	4	14	14		
Contrôle de gestion	4	12.25	12.25		
Bloc Conseil en droit des affaires	20	86.75	69.25	17.5	
Droit Social 1	3	17.5			17.5
Impôts directs des entreprises	4	22.75	22.75		
Autres impôts et taxes	3	15	15		
Droit social 2	3	8.75	8.75		
Impôt sur le revenu des personnes physiques	3	8.75	8.75		
Droit des sociétés	4	14	14		
Bloc Révision comptable	12	64.75	49	15.75	
Comptabilité approfondie	4	24.5	24.5		
Contrôle comptable par cycle	5	24.5	24.5		
Construction des états de synthèse	3	15.75			15.75
Bloc Compétences transversales	14	25.5	175.5		
Anglais	2	15	15		
Informatique - NTIC	3	10.5	10.5		
Rapport de stage	3				
Projet tuteuré	6			150	

Débouchés

Insertion professionnelle

- Le diplômé peut accéder aux fonctions suivantes :
- + Comptable.
 - + Cadre de la comptabilité.
 - + Cadre de l'audit et du contrôle comptable et financier.
 - + Responsable administratif et financier.
 - + Responsable paie et gestion du social.

Secteurs d'activité

- Les diplômés pourront exercer des responsabilités dans le domaine des cabinets d'expertise comptable. Ils se voient confier la responsabilité d'un portefeuille-clients dont ils assurent le suivi dans les domaines suivants :
- + Comptable.
 - + Fiscal.
 - + Social.
 - + Juridique.
 - + Financier.



Informations pratiques

Responsable de formation

Sophie Campoy sophie.campoy@univ-evry.fr

Secrétaire Pédagogique

Cécile Lecaigard scol-LPpclients@univ-evry.fr
01 69 47 78 04

Pour votre orientation et votre insertion professionnelle :

Pôle OIP - doip@univ-evry.fr

Antenne d'Evry - 01 69 47 76 17

Bât. Ile-de-France - RCH. Boulevard François Mitterrand. Evry (91)

Lieu d'enseignement

Campus d'Evry

Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société (*RER D Evry-Courcouronnes*).

